



# LES ATELIERS DE LA GOBINIÈRE

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2024/2025

À retourner daté et signé avec le règlement joint : Par courrier postal ou sur place aux Ateliers de la Gobinière, 37 avenue de la Ferrière, 44700 ORVAULT

Dossier reçu le :

Nom..... Prénom.....

Date de naissance : ..... Enfant/jeune  âge :.....

Parent référent : Nom ..... Prénom.....

Vous étiez inscrit(e) en 2023-2024 :  Vous reprenez le même atelier :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E.mail : .....

### Adhésion (obligatoire pour les cours)

10€ : enfants orvaltais - de 18 ans

30€ : enfants non orvaltais - de 18 ans

20€ : orvaltais et tarifs réduits\*

40€ : adultes autres communes

### Ateliers - Intitulé, jour & horaire

1 : .....

.....

ou si complet.....

2 : .....

.....

ou si complet.....

### Stages - Intitulé, jour & horaire - 20% si adhérent

1 : .....

.....

2 : .....

.....

3 : .....

.....

4 : .....

TOTAL

### TARIF

### TARIF

TARIF - 20%

### TARIF

## Conditions générales & inscriptions

### HORAIRES SecrÉTARIAT

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30, sur rendez-vous les après-midis, fermeture annuelle : du 15 /07 au 02/09/2024

### INSCRIPTION

Inscription en ligne ou par courrier à l'aide de la fiche jointe à la brochure ou à imprimer à partir de notre site internet [www.atelierslagob.org](http://www.atelierslagob.org) et à déposer sur place.

**VOUS ÉTIEZ INSCRIT EN 2023/2024 :** votre inscription est prioritaire à tous les ateliers et cours du 1<sup>er</sup> au 16 juin 2024 dans la limite des places disponibles.

**VOUS ÊTES UN NOUVEL ADHÉRENT :** Votre inscription sera prise en compte à partir du 17 juin 2024 dans la limite des places disponibles

### RENTÉE LE 9 SEPTEMBRE 2024

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, les jours fériés et le soir de l'Assemblée Générale. Les cours se termineront le 14 juin 2025. Le planning des cours irréguliers ou bi-hebdomadaire vous sera remis à la rentrée par votre professeur.

### CARTE D'ADHÉSION

Cette carte est familiale et valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Elle n'est pas remboursable et vous sera remise à la rentrée par votre professeur. Elle permet l'obtention de remises chez nos partenaires, et vous abonne automatiquement aux conférences Histoire de l'Art.

### PAIEMENT

En carte bancaire en ligne, en espèces ou par chèque (chèque vacances, chèques culture) avec la possibilité de payer en plusieurs fois (4 fois maximum). Les chèques doivent être libellés à l'ordre des Ateliers de la Gobinière et datés du jour de l'inscription. Pas de centimes. Les réductions ne sont pas cumulables.

**Toute fiche incomplète ou non accompagnée du règlement ne sera prise en compte**

### RÉDUCTIONS SUR LES TARIFS -20%

- sur les stages
- inscription à un second atelier (valable sur le moins cher)
- inscription d'une 2e personne de la même famille
- **tarifs réduits\* : étudiants, -25 ans, RSA, demandeurs d'emploi, carte Jeunes Orvault**
- \* sur présentation de justificatifs**

### CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

L'association se réserve le droit d'annuler un atelier ou un stage si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas, l'adhérent est remboursé sans délai. En cas d'abandon d'un atelier à l'année ou d'un stage du fait de l'adhérent, aucun remboursement ni aucun rattrapage ne sera effectué.

Pour les stages si une annulation est faite 1 semaine avant le début du stage : un remboursement de 50% sera effectué sur présentation de justificatifs.

Si une annulation 48h avant le début du stage : pas de remboursement possible.

### RESPONSABILITÉS DES PARENTS

Les parents sont responsables de leurs enfants mineurs jusqu'à la prise en charge par les animatrices à l'intérieur des locaux. Ils doivent veiller à respecter l'horaire de fin de cours. En cas de retard, ils doivent prévenir le secrétariat.

### COMMUNICATION

Sauf avis contraire de l'adhérent lors de l'inscription, des documents peuvent être réalisés et utilisés par les Ateliers de la Gobinière à des fins de communication et d'information. Après leur inscription, tous les membres de l'association reçoivent automatiquement une fois par mois le «Journal de la Gob'».

### Autorisation parentale :

J'autorise mon (mes) enfant(s) à quitter seul(s) le cours :  OUI  NON

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales

Je souhaite participer aux activités de bénévolat

Date et signature :